



Délégués du Personnel UCF AFC

Montbéliard : 0381906281 : cgt-egd-comtenor@edfgdf.fr

Alsace : 0389467767 : cgt.mulhouse@free.fr

Besançon : 0381838383 : cgt-comtesud@edfgdf.fr

Compte-rendu Syndical Séance DP UCF AFC

Du 07 Juillet 2016

Questions de la CGT.

1/ Dans le cadre de l'accord STSR en terme de respect de la réglementation, est-il normal que les salariés de l'entreprise « Solution 30 » n'aient toujours pas tous leurs EPI ?(exemple, chaussures de sécurité). Est-il normal que cette entreprise ne prenne pas en compte les demandes des salariés en terme de prévention et de sécurité(exemple : demande de bandeau réfléchissant « arrêts fréquent », qui s'est soldé par une fin de non recevoir pour raison du coût de cette mesure.

Considérez-vous qu'il soit normal que cette même entreprise demande aux salariés de signer une charte qui les engage à payer la franchise de l'assurance des véhicules de l'entreprise en cas de sinistre ?

La Direction est intervenue en comité de suivi sur les EPI. Concernant les bandes « Arrêt d'Urgence », elle considère qu'elle n'a pas les prérogatives pour le faire. Solution 30, ne veut pas entendre parler de cette question (ce n'est pas dans sa politique « véhicules »).

Sur le paiement de la franchise de l'assurance, la Direction considère que c'est légal, responsabilise le conducteur et ne concerne que les sinistres responsable, avec autre véhicule.

CGT:

Dotation en chaussures de sécurité: Nous suivons cette question de près d'autant que c'est un point qui a été relevé par l'inspection du travail suite à sa visite à Lons le Saunier.

Nous considérons que de ne pas vouloir mettre une bande « arrêts fréquents » à l'arrière des véhicules pour une question de coût, frise le ridicule.

Charte entreprise « solution 30 »: La jurisprudence est claire: une clause prévoyant qu'en cas d'accident responsable ou sans tiers identifié survenu avec le véhicule fourni par l'entreprise au salarié, le salarié paiera une franchise. Une telle clause est en effet nulle et non avenue, c'est-à-dire que l'on fait comme si elle n'existait pas.

2/Temps de travail :

Lors des Journées en AFC des 21, 22 , 23 juin derniers, organisées par les Directions d'ENEDIS, à Montbéliard , il a été dit aux salariés des sites éloignés de collecter les heures supplémentaires en temps pour temps. Or, s'agissant de temps de travail, ces heures doivent être collectées en heures supplémentaires. Nous vous demandons de corriger cette erreur.

Concernant les salariés des sites les plus éloignés, ils sont partis de leur site de travail à 5 heures et ne sont rentrés que vers 19 heures 30. Considérez-vous avoir respecté la législation du travail (10 heures de temps de travail maximum journalier, temps de travail hebdomadaire et repos des 11heures) ?

Direction:

C'est du temps de travail, mais c'est considéré comme de la formation/information, même si ce n'est pas de la formation, qui est régie par d'autres règles.

CGT: Allez comprendre!!!

Nous allons regarder ce point de plus près.

3/ Dans le cadre de l'accord NTIC , il est ouvert la possibilité de doter les membres de CHSCT d'un ordinateur portable en cas de problème d'accès à un poste fixe (exemple : IS Artisan). Où en êtes vous concernant du membre de notre CHSCT (UCF AFC) qui est dans cette situation ?

Direction: L'accord NTIC ne prévoit pas cette disposition et elle étudie l'option d'attribution d'un Smartphone avec accès à la messagerie d'entreprise.

CGT: Nous serons attentifs au ce qui sera proposé concrètement? Afin que cet élu puisse accomplir ses missions dans les meilleures conditions..

Les collègues CGT qui vous ont défendu

- | | | |
|----------------------|---------------------|--|
| • Richard DHIVERS | TIC Lons le saunier | richard.dhivers@erdf-grdf.fr |
| • J.C JACOTTOT | TIC Besançon | Jean-christophe.jacottot@erdf-grdf.fr |
| • Corinne RIQUET | Montbéliard | corinne.riquet@erdf-grdf.fr |
| • Guy LEITNER | TIC Sélestat | guy.leitner@erdf-grdf.fr |
| • Denis FILLINGER | CPC Mulhouse | denis.fillinger@erdf-grdf.fr |
| • Stéphane WALTER | Etat Major Mulhouse | stephane.walter@erdf-grdf.fr |
| • Frédéric AUBRY | Tic Besançon | frederic.aubry@erdf-grdf.fr |
| • Arnaud GIROLIMETTO | TIC Montbéliard | arnaud.girolimetto@erdf-grdf.fr |

La prochaine réunion DP aura lieu le 25 Août 2016 à Montbéliard (Charmontet).



BULLETIN

D'ADHESION

NOM : Prénom :

Adresse :

Je souhaite adhérer à la section C.G.T. d'E.D.F. - G.D.F.

Je souhaite rencontrer un délégué C.G.T., afin de débattre des différents sujets.

SIGNATURE : Fait à le :